

**KIT REGIONAL de DIAGNOSTIC des AVORTEMENTS BOVINS 2023 :
FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRELEVEMENTS**

Elevage concerné (Nom, Prénom, Adresse)

N° de cheptel _____ Vétérinaire Sanitaire

Commémoratifs :

Nombre de femelles mises à la reproduction dans le cheptel :

Nombre d'avortements recensés - dans les 30 derniers jours :

- dans les 9 derniers mois :

N° BV ayant avorté : _____ Date d'avortement : __/__/20__


Stade de gestation : Commentaires :

Prélèvements joints (1) :

Avortées : Tube sec Tube EDTA Ecouvillon vaginal Placenta Avorton

Congénères : Tube sec Tube EDTA Nombre : ____ (**Veiller à les identifier dans le tableau ci-dessous**)

Analyses demandées et techniques préconisées :

Animal	Maladies recherchées (techniques préconisées)	Prix public (Tarif non adhérent) 2023	Prise en charge FRGDS NA (2)	Prise en charge complément (CD19/GDS)	Coût final éleveur adhérent GDS
<input checked="" type="checkbox"/> Analyses directes et indirectes Avortée n°0	BVD (PCR) Ehrlichiose (PCR) Fièvre Q (PCR sur écouvillon + Elisa Ac tube sec avortée) Chlamydirose (PCR sur écouvillon) Néosporose (PCR cerveau avorton ou Elisa Ac tube sec avortée)	120.47 (sans avorton) à 150.28 € HT/animal avorté	60,00 € HT/animal avorté	De 45.47 à 75.28 € HT/animal avorté	15,00€ HT/ animal avorté
<input type="checkbox"/> Analyses indirectes sur congénères en cas d'échec du diagnostic direct (A cocher si souhaité, joindre les prélèvements)					
1- 2- 3- 4- 5-	BVD (Elisa Ac) Ehrlichiose (IFI) Fièvre Q (Elisa Ac) Néosporose (Elisa Ac)	51.11 € HT/ congénère testé	45.00 € HT par congénère testé	5.11€ HT / congénère testé	1€ HT par congénère testé
Autres analyses avec prise en charge à 50% GDS - CD19 (entourer l'animal ciblé pour chaque analyse)					
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Anaplasmose (PCR sang EDTA)	38.07 € H.T.	NON		19.03 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Bactério (Salmo, Listeria, Myco)	43.94 € H.T.			21.97 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> BVD Ac (ELISA)	7.94 € H.T.			3.97 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Chlamydirose (PCR écouvillon)	38.40 € H.T.			19.20 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Chlamydirose (ELISA)	7.62 € H.T.			3.81 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> FCO (PCR)	44.52 € H.T.			22.26 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> FCO (Elisa)	7.30 € H.T.			3.65 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Leptospirose (PCR)	39.98 € H.T.			19.99 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> SBV (ELISA)	15.95 € H.T.			7.97 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Autres :	€ H.T.			€ H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Autres :	€ H.T.	€ H.T.		
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Autres :	€ H.T.	€ H.T.		

Les analyses seront effectuées par le laboratoire sous réserve que les prélèvements adéquats soient joints et en bon état de conservation. La prise en charge par le GDS dans le cadre de la Caisse de solidarité régionale sera effective suite à la visite du vétérinaire sanitaire dans l'exploitation si les seuils d'intervention sont atteints, si l'éleveur est cotisant et à jour du paiement de ses cotisations (se référer au dos du document pour plus de détails).

Date : __/__/20__

Signatures : L'éleveur

Le vétérinaire sanitaire

(1) Merci de cocher la case correspondante

(2) **La prise en charge est limitée à 3 dossiers sur 12 mois par élevage**

Seuils d'intervention : 2 situations identifiées

- ✓ Avortements rapprochés dans le temps : 2 avortements sur 30 jours ou moins, quelle que soit la taille du cheptel
- ✓ Avortements espacés sur une période maximale de 9 mois :
 - Moins de 100 femelles mises à la reproduction : dès le 3^{ème} avortement
 - Plus de 100 femelles mises à la reproduction : 3 avortements + 1 avortement par tranche de 30 femelles

Maladies faisant l'objet d'une prise en charge dans le cadre de la Caisse de solidarité Régionale

- ✓ BVD
- ✓ Ehrlichiose
- ✓ Fièvre Q
- ✓ Néosporose

Modalités de diagnostic (technique à privilégier, matrice)

Dans le cadre du diagnostic direct, les matrices disponibles sont l'avorton, le placenta et l'écouvillon vaginal. L'idéal est de privilégier l'avorton pour les PCR quand ce dernier est disponible (à défaut, le placenta). Pour certaines affections, seule l'analyse sur avorton permettra la mise en évidence de l'agent abortif (néosporose). Dans le cas d'une suspicion d'origine fongique, afin d'éviter toute contamination externe, il est demandé de recueillir le placenta in utero. Pour les congénères, la sérologie est retenue.

Tableau récapitulatif

Affections suspectées*	Stade de gestation préférentiel de l'avortement	Analyse à privilégier	Matrices possibles
Anaplasmose	Dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
BVD	Tout stade	PCR	Avorton ou tube EDTA
Chlamydie	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Ehrlichiose	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
Fièvre Q	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Néosporose	entre 3 ^{ème} et 8 ^{ème} mois (pic entre 5,5 et 7 mois)	PCR	Avorton (tête)
Mycoses	dernier tiers	Mycologie (culture)	placenta in utero ou avorton (estomac)
Leptospirose	A partir du 4 ^{ème} mois	PCR	Avorton (reins) ou tube EDTA

* La recherche de la brucellose ne figure pas dans ce tableau car elle fait l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de la police sanitaire.

Dans tous les cas, les prélèvements devront être identifiés et acheminés rapidement (idéalement moins de 48 heures), dans un emballage étanche, sous couvert du froid et avec cette fiche d'accompagnement.

Les grands principes retenus face à un épisode d'avortements répétés sont les suivants :

- ✓ Rechercher l'agent pathogène sur la vache ayant avorté et/ou l'avorton dans la mesure où, pour l'agent concerné, il est admis ou démontré que l'excrétion est concomitante de l'avortement. **C'est l'objet de cette fiche de diagnostic avec une prise en charge de la Caisse régionale Nouvelle Aquitaine.**
- ✓ Rechercher les anticorps chez les vaches ayant avorté ou les congénères. L'échantillon est utilement complété par des vaches ayant présenté des troubles de la reproduction compatibles avec l'intervention de l'agent pathogène (retours tardifs, métrites...) sans oublier les mères de veaux morts-nés.
- ✓ **Un reste à charge maximal de 20€ par dossier pour l'éleveur sur le kit de base et une aide à 50% pour toutes les analyses complémentaires jugées pertinentes par votre vétérinaire grâce au Conseil Départemental !**

Contactez votre GDS pour connaître les modalités de prise en charge départementale spécifique en cas de pertes consécutives (>10% de l'effectif).